

Projet de déclaration

[soumis à discussion et amendements jusqu'au 15 décembre, puis à signature]

**POUR UNE TENDANCE DANS LE NPA
DÉFENDANT LA RÉVOLUTION, LE COMMUNISME
ET L'AUTO-ORGANISATION**

Les militants et militantes soussignés, participant au processus pour un Nouveau Parti Anticapitaliste, membres de comités NPA dans XX départements, souhaitent se constituer en Tendance dans le nouveau parti pour défendre la révolution, le communisme et l'auto-organisation sur la base de la présente Déclaration et des documents politiques qui l'accompagnent (propositions d'amendements aux projets de « principes fondateurs » et de statuts du NPA, propositions de résolution alternatives sur la situation politique et sociale et sur les élections européennes). Certains d'entre nous étaient membres jusqu'à présents du Groupe CRI, d'autres de la LCR, d'autres encore d'aucune organisation avant de rejoindre le processus NPA.

Sur la base d'un premier bilan de la dynamique NPA, des deux réunions nationales et des textes proposés par le Comité d'Animation National provisoire, nous sommes déterminés à participer à la construction du nouveau parti avec les travailleurs, jeunes et militants anticapitalistes de diverses sensibilités qui ont rejoint le processus. En effet, la situation actuelle de crise du mouvement ouvrier rend nécessaire la reconstruction d'une représentation politique des travailleurs. La remontée, limitée mais réelle, de la lutte des classes depuis 1995, l'intervention croissante du privé dans les luttes dans la période récente et la sympathie significative pour l'extrême gauche offrent la possibilité d'engager cette tâche avec succès. Le NPA a d'ores et déjà commencé à prouver sa capacité à jouer un rôle majeur pour le rassemblement des anticapitalistes et des révolutionnaires et pour la politisation de l'avant-garde des travailleurs et des jeunes. Nous approuvons pleinement l'ensemble des points suivants :

- 1) **Le projet de « principes fondateurs » dénonce le capitalisme** en mettant en évidence ses effets désastreux pour l'humanité et la planète. Il se fixe **l'objectif de « renverser l'État et les institutions »**, qui sont « *une machine rodée à la défense des intérêts de la bourgeoisie* ». Il se prononce contre l'illusion d'une « humanisation » du capitalisme, à laquelle il oppose la seule perspective réaliste, celle du « socialisme », donc du « *pouvoir des travailleurs dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale* », la « *démocratie des producteurs associés* », « *la fin de toutes les oppressions* » (racisme, sexisme, oppression de la jeunesse...), l'internationalisme. Il se définit comme un « *parti de classe* », luttant notamment pour « *le développement et la généralisation des luttes, des grèves généralisées et prolongées* ». Dénonçant le PS et le PCF qui « *n'offrent plus ni projet, ni espoir* », il propose de « *créer une nouvelle représentation politique des exploité-e-s, un nouveau parti anticapitaliste, un parti qui se bat jusqu'au bout contre le système* ». Il annonce que ses éventuels élus refuseront de « *cogérer le système* », car « *une domination de classe ne peut pas être éliminée par voie de réformes* » et « *il faudra une révolution sociale pour abattre le capitalisme* ». Il se prononce pour « *que le NPA fasse vivre le meilleur de la tradition de celles et ceux qui ont affronté le système depuis deux siècles, celle de la lutte des classes, des traditions socialistes, communistes, libertaires, révolutionnaires* ». Enfin, il prévoit que le « *NPA engagera le dialogue et des collaborations politiques avec les autres forces anticapitalistes dans le monde, dans la perspective de la constitution d'une nouvelle internationale* ».

- 2) **Le projet de « statuts » prévoit un cadre et un fonctionnement à la fois démocratiques et efficaces.** Son préambule justifie la forme par le fond, expliquant notamment que *« notre projet commun est de construire une nouvelle société qui rejette toute forme d'exploitation, d'oppressions et d'aliénations »* et que, par conséquent, *« l'organisation qui porte un tel projet doit donc, dans ses pratiques mêmes, au quotidien, combattre les effets de l'idéologie dominante. L'organisation qui porte un tel projet doit donc, dans ses pratiques mêmes, au quotidien, combattre les effets de l'idéologie dominante. (...) Il faut donc que l'organisation interne qui sera la nôtre donne à voir la sincérité de nos convictions et de notre projet d'émancipation. »* Il insiste ensuite à juste titre sur la nécessité de la démocratie et du centralisme à la fois : d'une part, *« les formes d'organisation et le fonctionnement ne sont pas neutres. Le bilan que nous pouvons faire du XXe siècle, en particulier le stalinisme et toutes les expériences de bureaucratisation du mouvement ouvrier, nous imposent de tirer toutes les leçons pour construire une organisation vivante, démocratique où chacun et chacune puisse trouver sa place à l'égal de tous les autres. »* D'autre part, *« ce qui rend nécessaire une centralisation des activités du parti, c'est que le capitalisme dispose d'un cadre centralisé d'où s'organise sa domination : l'État, les puissances économiques et financières. L'enjeu est bien un changement de pouvoir et une rupture révolutionnaire avec l'ordre établi. »* Dans ce cadre, on ne peut qu'approuver les dispositions prévues par le projet de statuts, comme le fait que le comité est la structure de base du parti, la souveraineté du congrès, la responsabilité du conseil politique national devant le congrès, la coordination locale des comités, les commissions thématiques, le secteur jeune autonome, l'importance de la formation de tous les militants, le dispositif de communication site/journal/revue, l'exigence de démocratie, de transparence, de circulation des informations et enfin *« la possibilité de s'organiser pour faire changer l'orientation du parti, c'est-à-dire le droit de tendance et le droit de fraction »*.
- 3) **Le projet de « résolution générale sur la situation politique et sociale » refuse de séparer un « mauvais » capitalisme bancaire et un bon capitalisme entrepreneurial,** et dénonce le capitalisme dans son ensemble. Il condamne les interventions étatiques actuelles, comme étrangères aux intérêts du plus grand nombre. Il prône, pour riposter à la crise, un « tous ensemble » contre la dispersion des luttes ; il met en avant pour cela une série de revendications immédiates légitimes. Il stigmatise l'impérialisme en général et évoque les impérialismes états-unien et français en particulier. Il condamne le « dialogue social » défendu par les directions syndicales et leur politique de cogestion ; il leur oppose un syndicalisme de lutte de classes et la convergence des luttes. Il insiste au final sur la nécessité pour le NPA de prendre l'initiative des luttes dès qu'il le peut et, pour ses membres, d'être présents et actifs dans les différentes mobilisations en cours.
- 4) Enfin, **le projet de résolution sur les élections européennes dénonce la prétendue « construction européenne » capitaliste** depuis ses débuts, facteur d'aggravation des inégalités et arme des bourgeoisies nationales les plus puissantes, d'ailleurs limitée par leurs propres conflits d'intérêts. Il dénonce les partis de la gauche institutionnelle qui ont contribué et contribuent en première ligne à imposer les traités et directives de l'UE. Il se prononce à juste titre pour une Europe des travailleurs et des peuples et évoque même les *« États-Unis socialistes d'Europe »*, seule perspective historique alternative à celle du capitalisme et de ses horreurs.

Sur la base de l'ensemble des ces éléments positifs et solides, nous sommes convaincus qu'il sera possible de commencer à construire, dans la situation actuelle en France, un parti de

combat tout en poursuivant le débat. De ce point de vue, l'existence de tendances et de fraction n'est pas seulement une exigence démocratique, elle est aussi un besoin politique pour forger peu à peu un parti anticapitaliste cohérent et conséquent. D'une façon plus générale, l'histoire du mouvement ouvrier a montré que la reconnaissance des tendances ou fractions défendant clairement leurs positions dans le parti, avec une majorité et des minorités au termes des débats programmatiques et stratégiques, permettait aux travailleurs d'aiguiser les armes de la lutte contre le capitalisme. En revanche, l'interdiction ou les restrictions apportées à cette liberté ont toujours conduit tôt ou tard à la dégénérescence. Plus particulièrement aujourd'hui, il n'est pas possible de reconstruire la conscience de classe et de forger sur des bases solides l'unité des anticapitalistes sans laisser les points de vue se confronter librement. Cela correspond d'autant plus à la réalité du processus actuel qu'il se poursuivra après le congrès de fondation : le NPA va bien sûr se construire progressivement et sa première délimitation restera provisoire, notamment jusqu'au premier congrès statutaire l'an prochain.

C'est dans ce cadre démocratique que nous voulons pour notre part constituer une Tendance défendant la révolution, le communisme et l'auto-organisation dans le cadre du nouveau parti. Cela se justifie dès le congrès fondateur pour les raisons suivantes :

A) Le projet de « principes fondateurs » est destiné à regrouper des militants anticapitalistes de sensibilité différente dans la situation historique actuelle, conformément à l'esprit même du processus NPA. Il se présente donc délibérément comme un texte ouvert, en partie provisoire, qu'il faudra continuer d'élaborer et de discuter après le congrès de fondation, car le nouveau parti ne va pas se construire en un an. Or, d'une part, *nous sommes pour notre part partisans du programme historique de la IVe Internationale*, fondée par Léon Trotsky, car il concentre les acquis des trois premières ; nous estimons donc que le programme du parti dont les travailleurs auront besoin pour mener la révolution devra à terme intégrer les acquis de ce programme : c'est pourquoi nous entendons le faire connaître et en défendre les perspectives dans le cadre des discussions démocratiques du NPA. — D'autre part, pour le NPA actuel, parti pluraliste rendu nécessaire par la situation immédiate du mouvement ouvrier, *le projet de principes fondateurs comporte à notre avis un certain nombre d'insuffisances, voire d'ambiguïtés*, qui justifient nos propositions d'amendements ci-joints et, au-delà du congrès, la défense patiente et systématique de ceux qui n'auront pas été retenus. Nous pouvons résumer ces principales propositions d'amendements de la façon suivante :

- *Le projet de principes fondateurs ne confère pas clairement au NPA une identité de classe comme parti ouvrier ; il ne parle pas de la centralité ouvrière, au profit de notions vagues comme « la population ».*

- *Il ne met pas clairement en avant la perspective du communisme, impliquant la révolution et le dépérissement de l'État, jusqu'à l'avènement d'une société sans classes et sans État.*

- *Il ne met pas en son centre la lutte pour la conquête du pouvoir par les travailleurs et ne dit rien de la forme de l'État ouvrier issu de la révolution qui ne peut que reposer sur les organes de l'auto-organisation des travailleurs, afin de mener à bien les tâches de l'extension internationale de la révolution et de transformation des rapports de production.*

- *Il emploie un vocabulaire droite/gauche, issu du parlementarisme bourgeois, qui empêche de saisir la frontière entre partis du mouvement ouvrier et partis bourgeois. Il ne permet pas de comprendre que le PS est aujourd'hui parti purement et simplement bourgeois, similaire au Parti démocrate des États-Unis, et que par conséquent il ne faut ni appeler à constituer un front unique ouvrier avec lui, ni lors des élections constituer des listes communes avec lui, même au deuxième tour, ni appeler à voter pour lui, que ce soit au premier ou au second tour.*

• *Il reste trop discret sur les armes de la lutte et de l'auto-organisation de classe : grève, blocage, occupation, comités de grève et fédération de ces comités, comités d'entreprise, autodéfense, piquets de grève, sur le fait que les travailleurs doivent se préparer à l'affrontement révolutionnaire avec la bourgeoisie et son État. Or ces questions doivent selon nous être centrales dans la construction du parti, dès ses premiers pas dans la lutte de classe.*

B) Le projet de « résolution générale sur la situation politique et sociale » s'auto-définit à juste titre comme un « *texte ponctuel* » ; un tel texte sert en effet à analyser la situation du moment et à y adapter de façon circonstanciée l'application du programme fondamental, en l'occurrence des « principes fondateurs ». Il s'agit donc de définir les propositions du NPA pour son action immédiate, entre le congrès de fondation et le premier congrès statutaire l'an prochain. Or, si ce projet de résolution comporte les éléments indispensables que nous avons indiqués, **il reste bien trop en deçà de ce que l'on est en droit d'attendre, dans la situation actuelle d'offensive patronale et gouvernementale encore aggravée par la crise, d'un parti anticapitaliste cohérent et conséquent, même du point de vue du projet de « principes fondateurs ». En effet :**

• *Il est axé sur un « programme d'urgence » qui n'est pas révolutionnaire, dans la mesure où il n'est pas articulé à la perspective du gouvernement des travailleurs, mais laisse planer l'illusion qu'il serait possible de satisfaire les revendications indiquées par une simple mobilisation puissante des travailleurs. Or, s'il est vrai que certaines revendications (par exemple les augmentations de salaires, l'abrogation de telle ou telle loi, etc.) peuvent être satisfaites par la lutte immédiate, il n'est pas possible d'obtenir la satisfaction de toutes celles qui sont proposées sans révolution socialiste. Le texte sème des ambiguïtés quand il parle d'« *incursion dans la propriété capitaliste* », ce qui pourrait désigner une forme de *cogestion*, alors que l'anticapitalisme cohérent et conséquent implique le combat pour l'*expropriation* des capitalistes. De plus, il n'est absolument pas possible d'obtenir des revendications comme l'« interdiction des licenciements » sans exproprier les grands groupes capitalistes, qui sont les premiers employeurs directs ou indirects : la lutte contre les licenciements est une nécessité quotidienne vitale, mais aucun gouvernement de l'État bourgeois ne pourrait interdire purement et simplement les licenciements, car cela signifierait la négation de la propriété privée capitaliste elle-même ; il est donc important de ne pas faire croire le contraire aux travailleurs, mais de contribuer à développer leur conscience anticapitaliste révolutionnaire. En outre, l'histoire montre que les mobilisations puissantes ont certes pu permettre des conquêtes importantes, mais cela a toujours été au prix du détournement de leurs potentialités révolutionnaires vers le lit du réformisme, c'est-à-dire du maintien du capitalisme (on pense par exemple à la grève générale de mai-juin 1936 en France, à la vague révolutionnaire de l'après-Seconde Guerre mondiale en Europe et dans les pays dominés, à la grève générale de 1968 en France, etc.).*

• *Le projet de résolution générale met strictement sur le même plan des organisations qui se réclament clairement de l'anticapitalisme et de la révolution et d'autres qui ne sont que réformistes et antilibérales ; il propose de s'associer avec les unes et les autres comme s'il n'existait entre elles aucune différence fondamentale. En se présentant comme « *une gauche qui résiste, une gauche qui fait des propositions* » par opposition à l'autre gauche, institutionnelle, il ne caractérise pas les organisations en termes de classes sociales ; dès lors, en proposant de « *créer le débat à gauche* », il confond la nécessité du front unique ouvrier avec un rassemblement dénué de cohérence de classe. En particulier, comme les « principes fondateurs », il reste ambigu sur le PS, qui n'est pas caractérisé comme un parti purement bourgeois, avec lequel aucun front unique ouvrier n'est possible.*

• *Toutes ses ambiguïtés programmatiques et stratégiques font que cette résolution n'est pas non plus assez concrète pour la lutte immédiate*, où c'est la résistance sociale à l'offensive du patronat et au gouvernement, aggravée par la crise, qui est à l'ordre du jour. — Dans la pratique, depuis septembre, le CAN n'a pas su défendre une orientation indépendante sur la question de la privatisation de la poste, acceptant de s'allier avec les directions syndicales et le PS pour demander un « référendum », alors qu'il s'agit de se battre pour la grève unie des postiers jusqu'au retrait du projet, donc contre les directions syndicales qui n'ont donné aucune suite à la grève du 23 septembre et ont justement canalisé le mécontentement avec une pétition dérisoire. — De même, le CAN n'a pas su proposer aux travailleurs de l'automobile, premières victimes de la crise dans l'industrie et spontanément mobilisés dans un certain nombre d'usine, un plan d'action permettant de les faire converger vers l'action unie et déterminée, en commençant par exemple par une manifestation nationale à Paris — combat qui suppose évidemment le combat contre les directions syndicales collaboratrices ou attentistes. — Bien que de nombreux comités NPA se soient très fortement impliqués dans la lutte des travailleurs sans-papiers qui se poursuit depuis avril, le CAN n'a pas mené le combat pour l'extension de la grève, contre la politique de fractionnement et d'isolement conduite par la direction de la CGT, malgré la volonté de nombreux militants syndicaux qui animent la lutte. — Enfin, le CAN n'a pas mené de véritable *campagne* nationale contre la réincarcération et pour la libération inconditionnelle de Jean-Marc Rouillan, alors qu'il était possible et nécessaire de coupler le combat contre l'attaque de la bourgeoisie et des médias contre le NPA à la lutte pour le respect des droits démocratiques, d'autant que Jean-Marc Rouillan participe au processus NPA.

C'est pourquoi nous proposons la résolution alternative ci-jointe. Tout en reprenant un grand nombre des revendications proposées par le CAN, mais non le cadre ambigu d'un « programme d'urgence », cette proposition commence par une délimitation claire par rapport au réformisme, en défendant ouvertement l'objectif politique d'un gouvernement des travailleurs, et propose pour l'immédiat un *plan d'action concret* pour la mobilisation des travailleurs. L'objectif de ce plan est la convergence des luttes et la grève générale comme seule perspective pour battre le patronat et Sarkozy, l'auto-organisation, le combat frontal contre les directions syndicales collaboratrices (incluant la construction d'un courant lutte de classe dans les syndicats) et la tactique du front unique ouvrier comme seuls moyens d'y parvenir.

C) Le projet de résolution sur les élections européennes, malgré ses points positifs que nous avons indiqués, n'est pas centré sur la perspective des États-Unis socialistes d'Europe et reste par conséquent trop ambigu sur l'Union européenne actuelle.

• *Il oppose une « Europe sociale » à l'« Europe libérale » plus que le projet d'une Europe socialiste à l'UE capitaliste*. S'il se prononce pour l'abrogation de « tous les traités et accords de l'Europe libérale », il ne mentionne explicitement que « Lisbonne, Barcelone, accords Schengen », oubliant de citer à ce moment-là les traités *fondateurs* de Rome, Maastricht et Nice (même s'il les a évoqués au tout début du texte). Or l'abrogation de ces traités doit être exigée de façon centrale, pour montrer qu'il s'agit de rompre totalement avec l'UE, puis de la renverser et de la détruire, de la même façon qu'il s'agit de renverser et de détruire les États bourgeois nationaux.

• De même, le mot d'ordre d'« Assemblée constituante européenne » laisse croire qu'on pourrait accepter le cadre même de l'UE au lieu de détruire par la révolution — de la même façon qu'une Assemblée constituante nationale sert à changer un régime (passage par exemple de la monarchie absolue à la monarchie constitutionnelle, de celle-ci à la république, de la IIIe à la IVe République, etc.), non à

détruire un État (en France, l'État bourgeois s'est maintenu et même renforcé sous ses régimes successifs du XVIe siècle à la Ve République !).

• *Enfin, la question de la participation aux prochaines élections européennes n'est pas posée comme une question tactique, mais laisse planer l'illusion qu'il serait possible, par les élections, de faire triompher à terme le « programme d'urgence ».*

Or ces ambiguïtés pèsent logiquement sur celui-ci : comme au niveau national, il se rapproche d'un projet réformiste plus que révolutionnaire, faute d'être articulé à la perspective de la révolution et du gouvernement des travailleurs. C'est pourquoi nous proposons une résolution alternative qui, tout en se concluant également sur l'utilité de participer aux prochaines élections européennes, précise qu'il s'agit seulement d'une tactique pour faire connaître nos idées et propositions, et que l'axe *central* de celles-ci est bien la destruction de l'UE capitaliste et l'édification des États-Unis socialistes d'Europe.

D) Le projet de « statuts », que nous approuvons pour l'essentiel, est cependant insuffisant sur deux points :

- *Il y manque là encore la centralité du prolétariat, dont découle la nécessité d'accorder la priorité à la construction de comités du NPA dans les lieux de travail (entreprises et établissements).* Dans la même logique, il n'est pas expressément prévu d'organiser les militants du même secteur pour centraliser l'intervention du parti dans les syndicats.

- *L'importance de l'autonomie de la jeunesse est sous-estimée :* nous préconisons une complète autonomie politique et organisationnelle des comités jeunes et leur propre fédération nationale ; c'est d'autant plus nécessaire qu'il est impératif de gagner progressivement au programme de la révolution les jeunes des quartiers populaires, qui se révoltent déjà, mais pour le moment sans expérience politique organisée. C'est pourquoi nous proposons deux amendements au projet de statuts, que nous continuerons à défendre s'ils ne sont pas retenus par le congrès.

- *Tout en affirmant vouloir construire un parti de militants, les conditions fixées pour être considérées comme tel nous semblent trop légères :* pour forger un parti à même de renverser le capitalisme, il faut demander aux militants non seulement d'acquiescer leur cotisation et de venir aux réunions, mais aussi de participer régulièrement à celles-ci et à l'activité du parti (diffusions de tract, vente de la presse, intervention dans les luttes, etc.).

- *Mais surtout, nous insistons pour que les principes et les dispositions concrètes des statuts soient appliqués effectivement, afin que le NPA soit crédible dès sa naissance.* Or les lacunes démocratiques dans la préparation et le déroulement des deux réunions nationales (déplorées par de nombreux militants), ainsi que les exclusions injustifiées de trois militants CRI de leur comité, contraires à l'esprit et à la lettre du projet de statuts comme aux principes généraux du NPA, mais acceptées de fait par le silence du CAN, sont très inquiétantes. C'est pourquoi nous sommes fondés à considérer que le combat pour la démocratie ouvrière dans le NPA reste nécessaire.

Ces critiques politiques, formulées dans le cadre de l'indispensable transparence due à l'ensemble des militants du NPA, nous fondent à demander la constitution d'une Tendance dans le NPA pour la révolution, le communisme et l'auto-organisation. Nous entendons contribuer activement, par notre militantisme sur le terrain et par nos élaborations politiques, à la construction du parti dont notre classe et la jeunesse révoltée ont besoin. Et nous voulons convaincre le maximum de camarades, sur le moyen et le long termes, que le NPA, pour être anticapitaliste cohérent et conséquent, devra être en dernière instance révolutionnaire et communiste.

La présente déclaration, les propositions d'amendements aux projets de principes fondateurs et de statuts et les propositions de résolutions alternatives sur la situation générale et sur les élections européennes correspondent aux résultats de nos évolutions respectives comme de nos discussions entre nous et avec d'autres militants ou groupes de militants participant au processus NPA. Nous voulons ainsi constituer un premier cadre pour rassembler progressivement les militants du NPA qui veulent peser sur l'orientation du parti dans un sens communiste et révolutionnaire.

Dans cette perspective, nous sommes favorables à une large discussion et au regroupement. En particulier, comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises, nous continuons de proposer à d'autres militants ou groupes de militants qui défendent eux aussi des idées révolutionnaires et communistes dans le NPA, notamment à la Fraction L'Étincelle issue de LO et à la Gauche Révolutionnaire, d'ouvrir la discussion en vue d'une Tendance commune. De même que le processus de construction du NPA se poursuivra au-delà du congrès de fondation, jusqu'au premier congrès statutaire un an après, de même le processus de construction de la Tendance que nous voulons s'accomplira à travers de nombreuses discussions, des combats politiques communs et de nouveaux regroupements. Nous entendons

y contribuer activement et estimons être cohérents avec nos idées et nos propositions pour l'intervention immédiate du NPA en commençant dès le congrès de fondation à soumettre à l'ensemble du parti nos analyses et propositions.

En conséquence, dans le cadre de la préparation du congrès de fondation,

- nous demandons au Collectif d'Animation Provisoire du processus NPA, organisateur du congrès, de faire parvenir à tous les comités la présente **Déclaration**, avec les textes qui l'accompagnent, et de soumettre au vote, lors des assemblées électorales de janvier, nos propositions de résolutions alternatives sur la situation sociale et politique et sur les élections européennes ;
- nous appelons les comités à **discuter et voter les amendements et les résolutions alternatives** que nous proposons ;
- nous appelons les militantes et militants qui s'y retrouvent à **signer la présente Déclaration pour une Tendance** défendant la révolution, le communisme et l'auto-organisation (texte amendable jusqu'au 15 décembre, nom exact à trouver¹).

Signatures (prénom + comité)

Militantes, militants du processus NPA, venez discuter de ces propositions lors de la

RÉUNION PUBLIQUE

**POUR UNE TENDANCE DANS LE NPA
DÉFENDANT LA RÉVOLUTION,
LE COMMUNISME ET L'AUTO-ORGANISATION**

SAMEDI 13 DÉCEMBRE À 13h 30

Paris 13^e, salle de réunion du restaurant du 36, bd. Arago

(angle de la rue Broca)

Métro Gobelins (ligne 7) ou Glacière (ligne 6)

Pour tout contact :

- Courriel : tendancerevonpa@free.fr

- Tél. : 06 08 86 73 13

¹ Premières propositions soumises au débat (mais d'autres sont attendues !) :

- TRAC (Tendance pour la Révolution, l'Auto-organisation et le Communisme) ;
- TRACT (Tendance pour la Révolution, l'Auto-organisation et le Communisme des Travailleurs) ;
- TCRD (Tendance Communiste Révolutionnaire Démocratique) ;
- TCRA (Tendance pour le Communisme Révolutionnaire Antibureaucratique) ;
- TPCRT (Tendance pour un Parti Communiste Révolutionnaire des Travailleurs).